

CHAMP PROFESSIONNEL DE L'AGRICULTURE : AGRICULTEUR/TRICE CFC, ORIENTATION PRODUCTION PORCINE

PROGRAMME DE FORMATION COURS INTERENTREPRISES 7

CASTRATION

Introduction

Ce document sert de base aux organisateurs/trices et aux instructeurs/trices pour l'organisation et la planification détaillée des programmes journaliers pour les cours interentreprises (CI). Il se base sur l'ordonnance sur la formation et le plan de formation.

Les objectifs évaluateurs des CI correspondent au plan de formation. Ils contribuent, sur le lieu de formation CI, à l'acquisition des compétences opérationnelles correspondantes.

Le programme général attribue des contenus et une durée aux objectifs évaluateurs. Il contient en outre des exemples de méthodes et des références à des documents.

Les descriptions complètes des compétences opérationnelles et des objectifs évaluateurs pour tous les lieux de formation se trouvent en annexe à titre d'information. Les points forts du CI y sont mis en évidence.

Le but des CI est de permettre aux personnes en formation de travailler, d'essayer et de s'exercer à la pratique. Pour la mise en œuvre méthodologique et didactique, nous recommandons donc de tenir compte des points suivants lors de l'organisation des CI :

1. Introduire et activer des connaissances préalables acquises à l'école professionnelle et en entreprise, donner la possibilité aux personnes en formation d'apporter leurs propres expériences
2. Faire en sorte que les interventions visant à transmettre de nouvelles connaissances techniques soient brèves et axées sur l'application
3. Prévoir la possibilité de faire des exercices et d'appliquer le savoir de manière autonome
4. Prévoir des pauses d'apprentissage, une réflexion, un feedback et une évaluation formative des compétences

Conditions cadres CI 7 Castration

Durée du cours	½ journée de 4 heures	
Période du cours	3 ^e année d'apprentissage, 5 ^e semestre	
	Le CI est donné en collaboration avec Suisag. L'organisation incombe aux instructeurs CI.	
Objectif	Dans ce CI, les apprentis consolident et approfondissent leurs compétences dans le domaine suivant : • Conditions pour une castration indolore des porcelets	
Aperçu des compétences opérationnelles traitées		
k2 : Entrer les porcs dans la porcherie, les détenir et en prendre soin		
Aperçu des objectifs évaluateurs :		
k2.5 a: Ils suivent le cours de castration. (C3)		
Connaissances préalables Entreprise :	Connaissances préalables École :	Connaissances préalables CI :
- Les formateurs entraînent les apprentis à la castration et organisent l'examen pratique de castration sous la surveillance d'un vétérinaire.	- Méthodes pouvant se substituer à la castration	- CI 1 et CI 6

Kommentiert [FE1]: Krähenbühl Eveline
Discuter à l'école professionnelle pour le dans le plan d'études



Contenu et durée du cours

N° d'objectif évaluateur	Contenu	Recommandations pour la mise en œuvre méthodologique et didactique	Temps de référence
k2.5 a	Suivre le cours externe de castration	Le cours de castration est donné en collaboration avec Suisag. C'est là que les apprentis suivent le CI. Des informations détaillées sur le contenu du CI sont disponibles sous le lien suivant : https://www.suisag.com/ch-fr/veranstaltungen/castration-porcelets-27-09-24/ L'organisation et la coordination du cours de castration incombent aux instructeurs CI et se font en accord avec Suisag.	1/2 journée

Annexe : extrait du plan de formation

DCO k Production porcine			
Compétence opérationnelle k2 : Entrer les porcs dans la porcherie, les détenir et en prendre soin <i>Les agriculteurs orientation production porcine mettent les porcs en stabulation et s'occupent d'eux en tenant compte des besoins de leur espèce et de leur nature. Dans toutes les étapes de travail, ils agissent dans le sens du bien-être animal. Pour cela, ils utilisent leur sens de l'observation. Ils réagissent rapidement et de manière conséquente en cas de besoin.</i> Les agriculteurs orientation production porcine nettoient les chambres et préparent les boxes pour les porcs. Ils répartissent les porcs dans les boxes. Ils les transfèrent en fonction des besoins et de leur état. Ils enregistrent les données des animaux sous forme numérique ou analogique. Les soins comprennent des mesures telles que la castration, le marquage, le rognage des dents, les soins des onglons ou du nombril. Ils contrôlent régulièrement le bien-être des animaux, par exemple sur la base du climat de l'étable, de la propreté ou de l'état nutritionnel.			
	Objectifs évaluateurs entreprise	Objectifs évaluateurs école professionnelle	Objectifs évaluateurs cours interentreprises
k2.5	Ils s'occupent des porcs selon leurs besoins (p. ex. castration, marquage, soins des onglons). (C3)	Ils expliquent le moment, l'anesthésie et les prescriptions légales pour la castration des porcelets. (C2) Ils expliquent le sens et le but ainsi que les prescriptions légales du marquage. (C2) Ils expliquent les mesures de prévention des maladies des onglons. (C2)	Ils suivent le cours de castration. (C3) Ils effectuent des traitements simples sur l'animal (p. ex. rognage des dents, soins des onglons). (C3)

Valable à partir de l'année scolaire 2026/2027
État au 30 avril 2025